

Constituée des évêques et cardinaux, la Conférence des évêques catholiques du Canada se réunit une fois par année en assemblée plénière.

Tous les deux ans (à chaque année impaire), les évêques élisent parmi leurs confrères les membres de leur Conseil permanent (un minimum de 12 membres) et de leur Bureau de direction (président, vice-président et deux cotrésoriers). À chaque trois ans, les évêques élisent les présidents de leurs six commissions épiscopales.

Un secrétariat général est au service de la Conférence pour préparer les travaux et assurer l'exécution des décisions.

- [Assemblée plénière](#)
- [Conseil permanent](#)
- [Bureau de direction](#)
- [Commissions épiscopales, comités permanents et conseil autochtone](#)
- [Secrétariat général](#)

Assemblée plénière

L'Assemblée plénière des membres constitue l'organe essentiel et l'autorité supérieure au sein de la Conférence des évêques catholiques du Canada. Elle réunit annuellement, tous les automnes, quelque 80 évêques. Dans les dernières années, cette réunion d'une durée de cinq jours s'est tenue à Cornwall, Ontario, et à Sainte-Adèle, Québec.

- [Liste des membres](#)
- [Assemblée plénière 2017](#)

[\[Haut \]](#)

Conseil permanent

Le Conseil permanent détient ses pouvoirs de l'Assemblée plénière à laquelle il doit rendre compte. Entre les assemblées plénières, le Conseil permanent est responsable de l'orientation et de l'opération générales de la CECC. Il voit à la préparation de l'Assemblée plénière et au suivi à donner aux décisions les plus importantes.

Tous les deux ans, les membres présents à l'Assemblée plénière élisent un Conseil permanent composé d'un minimum de 12 membres répartis également entre les évêques des Secteurs français et anglais. Il se réunit au moins trois fois par année.

Sa composition :

- quatre membres du Bureau de direction
- quatre membres de droit
- représentants de chacune des quatre régions pastorales canadiennes (l'Atlantique, le Québec, l'Ontario et l'Ouest).
- représentants de Secteurs (si nécessaire pour assurer une représentation égale des deux Secteurs)

Membres du Conseil permanent 2017-2019 :

- Mgr Lionel Gendron, P.S.S., évêque de Saint-Jean-Longueuil, président
- Mgr Richard Gagnon, archevêque de Winnipeg, vice-président
- Mgr Luc Cyr, archevêque de Sherbrooke, cotrésorier
- Mgr William Terrence McGrattan, évêque de Calgary, cotrésorier
- Son Éminence M. le cardinal Thomas Collins, archevêque de Toronto, membre de droit
- Son Éminence M. le cardinal Gérald Cyprien Lacroix, archevêque de Québec, membre de droit
- Mgr Christian Lépine, archevêque de Montréal, membre de droit
- Mgr Lawrence Huculak, O.S.B.M., archevêque éparchial de Winnipeg et métropolitain des catholiques ukrainiens du Canada, membre de droit
- Mgr Peter Hundt, évêque de Corner Brook et Labrador, représentant de la région de l'Atlantique
- Mgr Raymond Poisson, évêque de Joliette, représentant de la région du Québec
- Mgr Terrence Prendergast, S.J., archevêque d'Ottawa, représentant de la région de l'Ontario
- Mgr Donald Bolen, archevêque de Regina, représentant de la région de l'Ouest

- Mgr Luc Bouchard, évêque de Trois-Rivières, représentant de Secteur
- Mgr Marc Pelchat, évêque auxiliaire à Québec, représentant de Secteur

[\[Haut \]](#)

Bureau de direction

Le Bureau de direction détient ses pouvoirs du Conseil permanent auquel il doit rendre compte. Entre les réunions du Conseil permanent, le Bureau de direction :

- est principalement responsable de l'animation et de la coordination des actions entreprises par la CECC.
- veille à l'exécution des décisions de la Conférence et du Conseil permanent
- voit à l'administration financière
- règle les questions courantes et urgentes

Le Bureau de direction comprend le président, le vice-président et deux cotrésoriers. Ils sont élus tous les deux ans par les membres présents de l'Assemblée plénière.

Membres du Bureau de direction 2017-2019:

- Mgr Lionel Gendron, P.S.S., évêque de Saint-Jean-Longueuil, président
- Mgr Richard Gagnon, archevêque de Winnipeg, vice-président
- Mgr Luc Cyr, archevêque de Sherbrooke, cotrésorier
- Mgr William Terrence McGrattan, évêque de Calgary, cotrésorier

[\[Haut \]](#)

Commissions épiscopales, comités permanents et conseil autochtone

Six commissions épiscopales, cinq comités permanents et un conseil autochtone sont au service de la Conférence des évêques catholiques du Canada.

Les commissions et les comités se spécialisent dans une sphère de l'activité pastorale, pour aider et appuyer les évêques dans leur ministère pastoral. Sous l'impulsion du travail et de l'expertise des évêques qui en font partie et aidé par un secrétaire-animateur (des consultants et observateurs peuvent également être invités à aider), chaque commission et chaque comité se consacre à l'étude des grandes questions de l'heure, à l'analyse des besoins pour l'Église au Canada et à la mise sur pied de projets visant à soutenir les communautés chrétiennes.

Trois des commissions sont de caractère national – formées d'évêques venant en nombre égal des Secteurs anglais et français –, tandis que les trois autres portent le nom de sectorielles en raison qu'elles se rapportent au Secteur anglais ou français.

Pour sa part, le Conseil autochtone catholique du Canada a été mis sur pied en 1998 par les évêques canadiens pour conseiller la Conférence sur les questions autochtones.

- [Liste des Commissions, comités permanents et conseil](#)

[\[Haut \]](#)

Secrétariat général

Pour les assister dans leur tâche pastorale, les évêques comptent sur un secrétariat permanent et bilingue situé à Ottawa. Composé de divers offices et services, il a pour but de coordonner les activités de la Conférence.

Selon les directives du Bureau de direction et coordonné par le Secrétaire général, le Secrétariat général aide à la coordination des activités et des renseignements; maintient un contact suivi avec le Saint-Siège et les autres conférences épiscopales, de même que les organismes religieux à caractère national et international, les Églises chrétiennes et les autres grandes religions au Canada et les autorités gouvernementales du pays; et enfin il collabore avec les quatre assemblées épiscopales régionales du Canada.

Son secrétaire général est Mgr Frank Leo, jr., C.S.S.

- [Liste du personnel du secrétariat général, des offices et services de la CECC](#)